N/Réf : CAB/PR/CPCSC/ /FNL/NM/2011

***Note à la Bienveillante Attention de Son Excellence Monsieur le Directeur de Cabinet du Chef de l’Etat***

**Concerne : Situation dans le secteur de l’Enseignement Supérieur et**

**Universitaire. Réflexions du Collège Chargé des**

**Questions Sociales et Culturelles.**

1. **SYNTHESE**
2. Le sous secteur de l’Enseignement Supérieur et Universitaire est depuis plusieurs mois en proie à des troubles de tout genre. Ce sous secteur qui a besoin de sérénité pour son développement, sa modernisation et son assainissement semble plutôt engagé sur la voie de l’instabilité surtout depuis deux ans, avec toutes les conséquences en cette année d’échéances politiques capitales.
3. A la base, un certain nombre des mesures et décisions de la part du Ministre de tutelle pas toujours bien comprises.
4. Des Universités et Instituts Supérieurs fermés sans suivi.
5. Une incohérence entre les objectifs et les moyens de les atteindre.
6. La dernière crise à l’UNIKIN, ce mardi 26 avril 2011, témoigne de ladite instabilité et a été provoquée par la majoration des frais d’enrôlement qui seraient passés de 5000 Fc à 25 dollars américains pour la première et la deuxième session ; carte d’étudiant de 0 à 25 $US ; frais de dépôt de rapport de stage de 0 à 15 $US ; Travaux de fin de cycle de 50 à 100 $US ; dépôt mémoire de 75 à 150 $US.

2

1. **AVIS ET SUGGESTIONS**
2. La multiplication des frais à charge des parents dans des Institutions d’Enseignement Supérieur et Universitaire pèse de plus en plus sur le budget des familles souvent peu garni. Tout calcul fait, un étudiant pour terminer son année académique doit débourser au moins 600 $US y compris les syllabus. Ce chiffre est important surtout quand on sait que la majorité de ceux qui accèdent à l’enseignement supérieur proviennent des familles des fonctionnaire à salaires modestes.
3. Les mobiles ayant milité pour cette majoration en pleine année académique ne sont pas bien comprises.
4. Certains frais imposés ne se justifient pas toujours. C’est le cas de frais d’enrôlement. On peut estimer qu’un étudiant régulièrement inscrit puisse logiquement aller jusqu’à l’évaluation finale. Pour cela, ces frais d’enrôlement ne se justifient pas.
5. Les majorations semblent faites dans des proportions excessives. Elle est au moins de 50% mais souvent de 100%. Une majoration de 5% aurait été certainement mieux assimilée.

1. Le dialogue ou la concertation avec la coordination des étudiants permet toujours de trouver un terrain d’entente et d’éviter des frustrations qui aboutissent à des mouvements d’humeur et à la casse.
2. Le Collège Chargé des Questions sociales et Culturelles propose que Votre Autorité obtienne du Ministre de l’ESU des textes règlementaires clairs sur toutes les taxes imposées aux étudiants pour les étudier et comprendre leur pertinence ainsi que les mesures prises pour élaguer la culture de la détérioration des biens communs sur les Campus de nos Universités et Instituts Supérieurs.

Le Collège propose également que, dans l’état actuel des choses qu’on puisse surseoir sur ces mesures de majoration.

3

En annexe, projet de lettre au Ministre.

Haute considération.

**Léonard MASU-GA – RUGAMIKA**

Min. : Cons. Faustin NSAKA LUMPUNGU

Saisie  : Mme Nicole MANOKA

**Visa  : DIRCABA I**

**PROJET**

*N/Réf. : CAB/PR/CPCSC/ /FNL/NM/2011*

***Transmis copie pour information à :***

* *Madame le Directeur de Cabinet Adjoint du Chef de l’Etat ;*
* *Monsieur le Conseiller Principal au Collège Chargé des Questions Sociales et Culturelles.*

***(Tous) à KINSHASA/GOMBE***

-----------------------------------------------------------

***A Monsieur le Ministre de l’Enseignement***

***Supérieur et Universitaire.***

***à KINSHASA / Gombe***

***Concerne : Diverses taxations au sein***

***de l’Enseignement Supérieur et Universitaire.***

*Monsieur le Ministre,*

*Les événements tragiques qui se sont déroulés sur le Campus de l’Université de Kinshasa, ce 26 avril 2011, interpellent toute la classe politique et les instances de gestion de nos Universités et Instituts Supérieurs.*

*La culture de la détérioration des biens communs s’établi de plus en plus dans nos institutions de l’Enseignement Supérieur et Universitaire. Cela dénote de la part de nos étudiants, du manque de responsabilité et du non respect des biens communs mis à leur disposition. Ceci est intolérable.*

*En même temps, une explication claire des majorations en milieu de l’année académique doit nous être faite pour en comprendre l’opportunité et l’urgence.*

*Je vous saurais donc gré de me faire parvenir pour étude approfondie, les détails des mesures prises pour combattre cette délinquance estudiantine et les textes réglementaires régissant les taxations imposées aux étudiants. Cela me permettra de faire rapport au Président de la République. En attendant, toutes ces mesures de majoration doivent être suspendues.*

*Veuillez agréer,* ***Monsieur le Ministre****, l’expression de ma considération distinguée.*

***Gustave BEYA SIKU***